

**Position de l'équipe enseignante du Département Sciences du Langage
sur la validation du second semestre 2017-2018**

Votée le 9 avril 2018

- pas d'attribution de note améliorable (10 ou toute autre note)
- pas d'évaluation pour les étudiants inscrits en présentiel sans un contenu minimal dispensé en présentiel estimé à la moitié du semestre, soit une période de 3 semaines d'enseignement supplémentaire
- pas d'évaluation sur un contenu dispensé exclusivement en ligne, sauf pour les étudiants inscrits au SED
- pas d'élaboration de nouvelles modalités de contrôle des connaissances avant d'avoir à nouveau accès librement au campus